

16 FCV-Moanda-Mounana

Franceville/2e édition des trophées des meilleurs élus locaux du Gabon

La ville reçoit le trophée de la meilleure mairie

N.O.

Franceville/Gabon

LA commune de Franceville a été élue meilleure mairie du Gabon, à l'issue de la deuxième édition des "Trophées des meilleurs élus locaux du Gabon", concours dont le comité d'organisation a récemment rendu publics les résultats. En effet, avec une moyenne de 17/20, cette collectivité locale, présidée par Roger Ayouma, a occupé la première place sur les 51 autres mairies du pays.

Quant au Conseil départemental de la Mpassa, dirigé par Edouard Pouta, il décroche la troisième place avec une note de 15,50/20, sur les 48 départements de la République.

Les deux lauréats ont été plébiscités au cours d'une cérémonie officielle de remise de trophées, organisée à l'Hôtel de Ville de Franceville, le vendredi 10 mars 2017, en présence d'un parterre d'invités. Le gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga, s'est chargé de remettre les récompenses aux impétrants. En initiant ce concours depuis la première édition, en



Photo : N.O.

Le comité d'organisation du concours était représenté par son secrétaire général, Emery Rodrigue Kibinda (chemise bleue). Photo de droite : Les deux lauréats arborant leurs trophées qui viennent de leur être remis par le gouverneur (milieu).



Photo : N.O.

novembre 2015, le but du comité d'organisation, représenté à la cérémonie par son secrétaire général, Emery Rodrigue Kibinda, est de susciter l'émulation auprès des élus locaux, en récompensant ceux qui boostent le développement de leurs localités respectives, en dépit des moyens souvent insignifiants dont ils disposent.

Pour une évaluation objective, le comité d'organisation a donc sillonné les 52 communes du pays, ainsi que ses 48 départements, dans le but de s'imprégner des actes posés par les élus locaux au profit de leur administration. Ce, sur la base de critères bien définis, parmi lesquels : le respect des usagers et la



Photo : N.O.

Invités et membres des conseils étaient aussi de la partie.

qualité du service, le respect des délibérations, l'investissement au profit des populations, la lutte contre l'insalubrité, l'esprit de créativité, la prestance à l'officialisation des ma-

riages, pour ne citer que ceux-là.

Au terme de cet inventaire évaluatif, Roger Ayouma et son équipe ont le mieux rempli les critères. Par conséquent, la mairie de

Franceville, qui a obtenu l'excellente moyenne de 17/20, a occupé la première place du classement national. Elle est suivie des mairies de Lambaréné, Moanda, Ndjolé et Gamba. En ce qui concerne les Conseils départementaux, celui de la Mpassa vient en troisième place, derrière celui du Ntem, qui a occupé la première place, et celui de l'Ivindo en deuxième rang.

« Les trophées que nous discernons ce jour ne sont pas un aboutissement, ni le couronnement d'une carrière, mais un encouragement, une motivation, un enthousiasme supplémentaire à servir notre collectivité avec abnégation, et à promouvoir encore davantage le

développement de votre département et commune, afin de les rendre plus beaux, attractifs et conviviaux », a indiqué Emery Rodrigue Kibinda.

Au nom des récipiendaires, l'édile de Franceville a exprimé la fierté qui les anime. « Il est important pour nous, ce jour, de remercier et de rendre un hommage soutenu à tous les acteurs de la chaîne de valeurs, allant des agents, des conseillers municipaux et départementaux, des membres des bureaux, jusqu'aux représentants de notre double tutelle », a déclaré Roger Ayouma. Non sans remercier les organisateurs du trophée des meilleurs élus locaux du Gabon.

« A notre entendement, ce concours est une forme d'émulation et une incitation à la performance, permettant à chacun de nous de chercher à mieux faire, pour le bien non seulement de nos populations, mais aussi et surtout pour contribuer, un tant soit peu, à la relance de notre économie, tel est le souhait de SE M. le président de la République, chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba », a-t-il conclu.

Moanda/Education/Manifestation des élèves

" Pas de bourses, pas de cours "

Claude-Médard MINKO

Moanda/Gabon

C'est le message que les élèves des établissements secondaires du bassin pédagogique de Moanda ont scandé en battant le bitume, hier, aux premières heures de cours, avant d'être reçus par le préfet du département de la Lébombi-Léyou, Joël Andoucka.

Photo : C.M. M.



Après les avoir reçus, le préfet Joël Andoucka a demandé aux apprenants de rentrer chez eux, dans le calme. Photo de droite : La marche des élèves a été pacifique.

LES élèves du lycée technique Fulbert Bongotha, rejoints par ceux des lycées Rigobert Landji, Henry Sylvoz, Rose Masombo, Saint-Dominique et de quelques établissements privés, se sont signalés hier par une marche pacifique en direction de la préfecture de Moanda, en vue d'y rencontrer la première autorité administrative du département de la Lébombi-Léyou, Joël Andoucka.

Selon les informations recueillies auprès des jeunes manifestants, leur principale revendication porte sur le paiement des arriérés des bourses scolaires. Il s'agirait de la bourse de passage, à laquelle s'ajoutent celles de toute la ses-

sion scolaire 2015-2016. Aussi, considèrent-ils comme une injustice le fait qu'ils n'aient pas été pris en compte dans les paiements des bourses opérés ailleurs, alors que les cours n'ont jamais été perturbés dans la province du Haut-Ogooué, encore moins dans le bassin pédagogique de Moanda.

De fait, ces élèves estiment qu'ils devraient être parmi les premiers servis, contrairement à leurs condisciples de Libreville qui ont perçu leurs allocations sans avoir fait cours depuis la rentrée des classes, en octobre dernier. De même qu'ils considèrent encore injuste, le fait que le spectre



Photo : C.M. M.

Les lycéens ont battu le bitume en exigeant le paiement de leurs bourses.

d'une année blanche plane sur toutes les académies provinciales du pays, sans se désolidariser des revendications légitimes posées par les autres élèves et les enseignants.

Mais pour l'heure, la principale revendication reste le paiement d'au moins deux bourses. Ils en font d'ailleurs une condition de reprise des cours. « Pas de bourses, pas de cours ! Si on

nous les paie même ce soir, demain matin nous repartons en classe », ont-ils clairement indiqué au préfet Joël Andoucka. Pour sa part, l'autorité préfectorale a promis à ses

interlocuteurs de transmettre fidèlement leurs revendications à qui de droit, tout en leur conseillant de faire preuve de responsabilité, de ne rien casser et de rentrer chez eux dans le calme. Ce qu'ont fait les apprenants, qui gardent l'espoir d'avoir été entendus.

Aux dernières nouvelles, il semblerait que des dispositions aient été prises pour que la première bourse soit payée dans la semaine. Reste à savoir si les élèves, qui disent attendre au moins deux allocations sur tout ce qui leur est dû, accepteront de reprendre le chemin des salles de classe après ce paiement partiel.



Photo : C.M. M.